

Résilience d'un organisme – gestion de la continuité d'activité

Élément clé du management des risques la gestion de la continuité d'activité est abordée ici selon les aspects technique, organisationnel et humain, et encadré par des normes internationales.

29 août 2019 (Lausanne, journée entière)

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Saisir le positionnement de la résilience par rapport à la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la gestion de la continuité des activités
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les fournisseurs de services et les indépendants

Nouveauté



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Cette formation s'adresse aux entrepreneurs et à toute personne avec des responsabilités de gestion dans divers domaines (qualité, risques, opérations, approvisionnement, santé au travail, sécurité de l'information, sécurité industrielle, finance et conformité réglementaire) mais aussi à des fournisseurs de services, visant tous la récupération de fonctions opérationnelles vitales de l'organisme perdues lors de la matérialisation d'un événement.

En plus de recevoir des consignes concrètes pour l'élaboration d'un plan dans le cadre de la gestion de la continuité d'activité (GCA), les participants pourront élaborer une analyse d'impact sur un cas concret. Ils sauront également positionner la GCA dans une perspective plus large de management holistique de leur activité et leur organisme.

Contexte et problématique

Les organismes en général sont devenus plus vulnérables en raison du taux élevé de production, des flux d'information ou de l'exposition des infrastructures aux menaces sur leur fonctionnement. Vous devez identifier les menaces et les risques importants pour les comprendre et les atténuer, car ils peuvent avoir des effets néfastes sur la continuité des vos activités, les actifs et la réputation de l'organisme, et sur les personnes qui y travaillent.

La gestion de la continuité d'activité se réfère aux événements soudains et nécessite une planification préalable et l'implantation de mesures adaptées. Une organisation en état de choc ne peut pas répondre avec succès. La GCA, et la gestion d'urgence et de crise en particulier, constituent une partie du champ de la gestion des risques. Cette formation propose d'assister les participants dans la compréhension de la gestion des risques d'un organisme, et plus particulièrement dans l'élaboration d'une analyse d'impact. En se référant à une étude de cas concret, les participants

disposeront des méthodes et des outils pour réaliser l'appréciation des risques et répondre aux exigences réglementaires en matière de gestion de la continuité des activités selon des exigences réglementaires et normatives telles que l'ISO 22301 et l'ONR 49002-3.

Ce module est un complément des modules 1 et 2 (n°518 420 et n°518 421). D'une durée d'une journée chacun le module 1 aborde notamment le processus de management du risque, tandis que le module 2 aborde la mise en place d'un système de gestion des risques et sont l'intégration dans le système de management existant. Sont présentés plusieurs exemples et des études de cas sur les différentes méthodes l'analyse du risque et le système de contrôle interne d'un organisme.

Objectifs

- Connaître et mettre en œuvre les principes de la gestion des risques
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la gestion de la continuité des activités
- Acquérir une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence, par l'intermédiaire de cas pratiques, des conseils à valeur ajoutée pour les fournisseurs de services et les indépendants.

Thèmes

- Gestion des risques des organismes
- Stratégie de gestion
- Gouvernance d'entreprise

Méthode

Le programme alterne aspects théoriques, pratiques et normatifs. Les participants sont familiarisés au travers d'études de cas concrets aux méthodes et outils de la gestion du risque.

Responsable du séminaire et conférencier

Dr. José Lamas V., Directeur, Société:
Formation en Gestion des Risques
jose.lamas@eurorisk.ch
jose.lamas@gestiondesrisques.ch



José Lamas V.

Date

29.08.2019 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Résilience d'un organisme – gestion de la continuité d'activité

- 29 août 2019 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.